VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1879 — N° 232.

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

	Trois Mois.
Hérault, Gard, Aveyron, Aude, Tarn.....	4 fr. 50
Autres Départements.....	5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

Annonces, 50 cent la ligne. — Réclames, 1 fr
Faits divers : 2 fr. — Chroniques locales, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.
Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 4 septembre.

Toute l'après-midi et toute la journée de mardi, des dépêches télégraphiques sont arrivées au ministère de l'intérieur, relatives au débarquement des amnistiés. Elles s'accordent avec les renseignements adressés aux journaux, pour dissiper les craintes qu'avait pu faire naître l'arrivée en France d'anciens condamnés, séparés depuis longtemps de la mère-patrie et animés peut-être contre celle-ci de sentiments de rancune. Le départ de Port-Vendres par le chemin de fer n'a pas été moins calme que le débarquement ; l'accumulation des bagages et des personnes a amené un retard dans le service du train, mais ce délai qui aurait pu produire un certain désordre, en jetant le trouble dans les consignes données, n'a occasionné aucun incident. Si la population parisienne suit l'exemple de celle de Port-Vendres, l'accueil réservé aux nouveaux arrivants ne sera marqué que par un empressement louable et naturel à serrer des mains françaises et amies.

Mardi, dès 4 heures de l'après-midi, une foule nombreuse se massait aux abords du débarcadère de la gare d'Orléans. A 8 heures, la circulation était devenue presque impossible sur le boulevard de l'Hôpital et dans la cour d'arrivée de la gare. Constatons de suite qu'aucun trouble ne s'est produit et que l'autorité avait jugé inutile de faire un déploiement apparent d'agents.

A 7 heures du soir, un avis officiel a été affiché dans l'intérieur de la gare pour annoncer que le train des amnistiés n'arriverait qu'à quatre heures du matin. A 11 heures du soir, la foule se dispersa, pour revenir à 3 heures et demie, plus compacte. A heures 55, arrivaient sur le quai de la gare les autorités administratives de la ligne d'Orléans, des journalistes, plusieurs hauts fonctionnaires de la préfecture de police, des agents, etc.

A 4 heures 20, le train entre en gare ; les rapatriés descendent ; parmi les spectateurs règne le plus profond silence ; du côté des amnistiés, pas une acclamation, pas un cri, pas l'ombre de la plus légère manifestation.

Les amnistiés sortent de la cour de la cour de la gare accompagnés par leur famille, leurs amis et les curieux.

Des cris de « Vive la République ! » se font entendre alors, mais ne sont pas prolongés longtemps, car, comme disaient quelques uns des amnistiés : « Nous ne voulons pas donner prise aux ennemis de la République ! »

Des journaux, à court sans doute d'informations, racontent que M. Grévy ne laissera pas exécuter les condamnés à mort Gille et Abadie, parce qu'il ne veut pas que les scènes qui se sont produites lors de l'exécution de Lebiez et de Barré se répètent. Cette nouvelle fait sourire. Si l'on craint que les scandales qui ont marqué la circonstance rappelée ci-dessus, se reproduisent, des consignes données à la police suffiront à l'empêcher. En outre, le Président de la République ne peut avoir pris encore aucune décision quant aux précoces assassins, puisqu'il n'est pas saisi de leur recours en grâce. Ce recours est, en effet, examiné par une commission consultative avant d'être transmis à l'Elysée, et ladite commission ne se rassemblera pas avant que la cour de cassation ait statué sur les pourvois des condamnés. Au ministère de la justice, l'impression est qu'il y aura exécution : les sentiments d'humanité se taisent devant la nécessité de faire un exemple propre à intimider ces jeunes et cyniques criminels, de l'espèce Gille, qui se figurent que leur âge les met à l'abri de l'échafaud et qui apportent dans le crime l'audace et la cruauté d'assassins de profession.

L'élection législative qui doit avoir lieu le 14 septembre dans la Drôme, mettra en présence plusieurs candidats républicains. M. Bizarelli, candidat radical, a déjà adressé sa profession de foi. M. Rivière, maire de Romans, qui se présente sous le patronage d'un comité composé de 81 délégués de la circonscription nommés dans une grande réunion tenue à Valence, publiera la sienne aujourd'hui. On parle d'une troisième candidature, couleur centre gauche, mais elle n'aurait aucune chance de succès et serait seulement destinée à créer une diversion qui tournerait, dans un second scrutin, au profit de M. Rivière.

On se souvient que la ville de Montbéliard inaugurera, le 21 septembre, la statue du colonel Denfert Rocherean. Outre M. Lepere, un autre ministre, le général Gresley, et un sous-secrétaire d'Etat, M. Turquet, assisteront à la cérémonie. Tous les sénateurs et députés du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, des Vosges, de la Côte-d'Or se rendront également à cette fête commémorative qui aura, ainsi, un éclat tout particulier.

La fête qui devait avoir lieu à Lyon le 21 septembre, à la suite d'une décision du conseil municipal, ne sera pas célébrée. Dans la dernière séance de cette assemblée, le préfet a lu une lettre du ministre de l'intérieur présentant quelques objections aux délibérations du conseil et celui-ci, désireux d'éviter un conflit avec le gouvernement, est revenu sur sa première décision, tout en exprimant, d'ailleurs, le regret que le ministre n'ait pas tenu compte du vœu de la cité lyonnaise.

MARINE MARCHANDE

L'entrevue du ministre de la marine et du bureau du conseil général de la Loire-Inférieure.

L'entrevue demandée par le Conseil général de la Loire-Inférieure à l'amiral Jauréguiberry, a eu lieu à l'Hôtel-de-France. Elle a été des plus courtoises.

M. de Lareinty, se faisant l'interprète du Conseil, a dit au ministre qu'en apprenant son passage à Nantes, le Conseil avait cru devoir saisir cette occasion unique pour lui transmettre les vœux des populations qu'il représente. Il lui remet en mains

---

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 181.

LA VIEILLESSE DE HONNEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

M. LECOQ AGIT

Il ne tenait pas encore les preuves de son innocence, mais il lui semblait que les indices recueillis suffiraient pour décider la justice à accorder un sursis et il était presque décidé à aller trouver franchement son ancien ami, le chef de la sûreté, et à lui confesser tout.

Mais il lui en coûtait beaucoup de laisser derrière lui Piédouche, et il ne savait comment s'y prendre pour l'informer qu'il partait.

Le représentant de la maison Rawson, Jenkins and Ce, et le porte-balle dauphinois étaient censés ne pas se connaître : M. Aristide Chalumet entrant au *Grand-Vainqueur* pour y demander Pierre Paladru aurait aussitôt mis l'aubergiste en défiance et la nouvelle de cette visite inexplicable se serait répandue dans tout le pays.

C'était pour parer à ce grave inconvénient que M. Lecoq avait désigné à son auxiliaire un point de ralliement quotidien, mais Piédouche avait manqué le rendez-vous et il n'était pas certain qu'il s'y trouvât le lendemain.

M. Lecoq résolut de ne pas l'attendre et de partir pour Paris par le premier train du matin, sauf à revenir le soir même sous un nouveau déguisement qui lui permettrait de loger à la même auberge que le faux colporteur.

Son but était de s'aboucher dans la journée avec Pigache et de savoir par lui si on croyait à la préfecture que l'ordre d'exécution dût arriver prochainement.

Après avoir fait faction jusqu'à onze heures, il rentra donc à son hôtel, régla ses comptes avec maître Bonasson, écrivit une lettre à Pierre Paladru pour le prévenir qu'il s'absentait et décampa dès l'aurore.

Bien entendu, la lettre était rédigée de façon à ce que Piédouche seul pût en comprendre le sens et en reconnaître l'auteur.

En arrivant à Paris, il laissa ses bagages à la gare, et il s'en alla tout droit, à pied, rue de la Huchette, où Pigache logeait dans une maison qui ne payait pas de mine.

Par bonheur, l'agent n'était pas de service ce jour-là et M. Lecoq le trouva au lit.

L'entretien fut court et substantiel.

— Le pourvoi a été rejeté hier, dit le vieillard. Je reviens veiller au grain. Que pense-t-on *à la maison*.

— Patron, ça serait bête de vous cacher la vérité, répondit le numéro 33. On pense qu'il n'y aura pas de commutation. M. Louis a refusé de signer le recours en grâce que son avocat lui a porté.

— Je m'attendais à cela. Mais... le jour n'est pas encore fixé, je suppose ?

— Vous savez bien, patron, que c'est seulement la veille qu'on prévient les brigades. Demain, il n'y aura rien. On n'a pas eu le temps de renvoyer le dossier. Après demain, c'est dimanche. Rien non plus. On n'exécute presque jamais le lundi. Les pochards sont sur pied toute la nuit : il y aurait trop de monde à la Ro-

propres le vœu adopté le jour même, à l'unanimité, par le Conseil général.

M. le ministre a pu voir par lui-même la détresse des chantiers de Nantes, autrefois si florissants. Il a vu les nombreux navires désarmés, portant à leur grand mat l'affiche indiquant leur mise en vente. A des souffrances si cruelles qui rejaillissent sur toute la population, il faut un remède, et le Conseil général ne voit que les primes à la construction et les primes à l'armement.

Seule, la prime à la construction serait inefficace; mais elle aura les plus heureux résultats si on lui adjoint une prime pour les navires naviguant. Le conseil comprend très bien qu'il faut pousser au renouvellement du matériel dans la voie du progrès, et que, pour cela, les bateaux à vapeur doivent recevoir une prime plus forte que les navires à voiles.

M. Gaudin appuie les déclarations de M. Lareinty ; il cite des maisons qui ont essayé de vendre publiquement des navires presque neufs, et qui, malgré la modicité de la mise à prix, n'ont pu trouver d'acquéreurs.

Il ajoute que dans ses dernières séances, la commission a de nouveau adopté le principe des primes à la navigation et qu'elle a établi des primes plus fortes pour les bateaux à vapeur que pour les navires à voiles.

M. de la Biliais manifeste les regrets de n'avoir pu, malgré tous ses efforts auprès du gouvernement, obtenir la mise à l'ordre du jour de la loi sur la marine marchande.

Le ministre a répondu qu'il était d'accord avec l'honorable président du conseil général. Il a admis depuis longtemps la prime à la construction. Il reconnait aujourd'hui qu'il faut accorder aussi des primes aux *navires naviguant*.

Pour lui, l'avenir est dans la navigation à vapeur, et il ne saurait trop engager les armateurs à transformer leur matériel.

Il croit aussi que la solution de la question de la marine marchande ne peut désormais se faire attendre. Il invite les sénateurs et députés du département, à venir conférer avec lui quand ils seront de retour à Paris.

Nous sommes heureux de voir M. le ministre de la marine entrer dans un ordre d'idées que nous craignions de ne pas le voir adopter lors de la première lecture de la loi. L'étude approfondie qu'il n'avait pu faire à cette époque à cause de sa trop récente arrivée aux affaires, lui a révélé combien était grande la décadence de nos industries maritimes. et dans sa loyauté, il n'hésite pas à revenir sur des déclarations prématurées.

Nous l'en félicitons sincèrement, et nous formons des vœux pour qu'il prenne l'initiative de la demande de mise à l'ordre du jour du projet de loi.

Nous sommes convaincus que, soutenue par le ministre de la marine, la loi sur la marine marchande triomphera de toutes les résistances et que le vote de cette loi affirmera le gouvernement de la République auprès de populations qui murmurent de l'abandon où elles sont laissées depuis si longtemps.

(*Phare de la Loire.*)

Chronique Commerciale

REVUE DES ALCOOLS.

Notre dernier bulletin inscrivait le cours de 59.50 à 60 francs, pour l'alcool disponible. Dans la semaine, la hausse a fait des progrès, et, à la dernière bourse, le 30 août, on a coté le disponible 62 francs. Toutes les époques de livraison ont profité des bonnes dispositions du marché, le courant du mois a été payé 62 fr., septembre. 62.25, les 4 dernier ont valu 61.75 à 62 fr.

Le dernier marché de la semaine a été plus calme ; malgré une diminution de 200 pipes dans le stock de Paris, les acheteurs sont moins empressés ; la saison, favorable à la betterave, laisse espérer une récolte meilleure.

Si la situation de l'article est réellement bonne, il est prudent de ne pas la surmener et de laisser aux quelques semaines, qui nous sèparent des vendanges et de la récolte betteravière le soin de nous fournir les moyens d'apprécier leur réelle importance. Tant que l'opinion générale n'est pas bien fixée sur la production de la vigne et de la betterave, on ne peut pas bien préjuger l'avenir de l'article trois-six. Pour le moment, il faut de la modération et, alors qu'on sera assuré du rendement de la vigne et de la betterave, si la hausse doit se faire, on pourra en suivre les progrès ; trop d'empressement pourrait compromettre bien des intérêts.

La rareté de la marchandise dans le Nord a fait monter l'alcool de mélasse disponible à 63 francs, à Lille.

Les places du Midi sont immobiles dans les cours de 95 à 100 francs. En Allemagne, on constate un peu de hausse.

Le stock de Paris est de 8,675 pipes contres 8,725 en 1878.

Voici les cours pratiqués à la fin de la semaine ; on a coté : à Béziers le 29 août, bon goût, disponible, 96 francs, l'hectolitre. A Paris, le 30, alcool, fin Nord, 1er qté, 90°, disponible, 62 fr. ; courant 62 ; septembre 62.25 ; 3 derniers, 61.75 à 62 ; 4 premiers, 60,75 à 61.

(*Moniteur vinicole.*)

NOUVELLES DU JOUR

Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée ; MM. Waddington, Jules Ferry, Lepère et Tirard étaient présents.

M. le président de la République a signé le mouvement préfectoral suivant :

M. Delmas est remplacé à Nancy par M. Baile, préfet de la Vienne.

M. Tirman est remplacé par M. Poubelle, préfet du Doubs.

M. Roussel est remplacé à Périgueux par M. Granet de Lozère.

M. Poubelle est remplacé à Besançon par M. Thomson, préfet de la Drôme.

Ces nominations paraîtront demain à l'*Officiel*.

—

Le ministre de la guerre doit entreprendre vers la fin de la semaine, dans le nord et le nord est de la France, un voyage qui se prolonger pendant tout le mois de septembre. Il visitera les principales places où sont échelonnés les premier, deuxième, sixième et septième corps d'armée ainsi que plusieurs points stratégiques de notre nouvelle frontière.

—

Le prince Jérôme-Napoléon doit quitter Paris le 20 septembre pour se rendre en Italie.

—

M. le président du conseil des ministres sera de retour dans le courant de la semaine prochaine.

—

M. Lepère quitte ce soir Paris, son absence sera d'assez longue durée.

—

M. Léon Say rentrera vers le milieu de septembre, à Paris et s'occuperad'un mouvement prrmi les percepteurs.

Chronique Cettoise

Nous avons recueilli un propos très flatteur pour la ville de Cette tenu par le docteur Broca, de Paris, membre du Congrès scientifique, nous ne résistons pas au plaisir de le faire connaire à nos lecteurs :

« Je m'étais figuré jusqu'à ce jour, » disait-il, que Cette était un petit port de » mer sans importaece, un grauen quel- » que sorte, mais je vois, à ma grande » surprise, que Cette est une belle et » grande ville, ouverte, admirablement » située, avec un port de mer merveilleu- » sement disposé et qui révèle aupremier » coup d'œil seulement un trafic ommer- » cial considérable. »

De nombreuses personnes faisait partie de l'Association scientifique tenaient à peu près le même langage.

Ces propos nous font penser que si Cette est quelquefois méconnue, cela tient beaucoup à ce que les connaissances géographiques acquises sur les bancs des écoles sont bien imparfaites. Si au lieu des brèves notions, que des géographes qui se copient les uns sur les autres, donnent de la ville de Cette, ils se donnaient la peine de constater par eux-mêmes *de visu* l'importance de notre port, les étrangers qui viennent nous visiter ne s'exposeraient pas à des surprises dans le genre de celles dont nous parlons plus haut.

---

quette. Mais, par exemple, ça pourrait bien être pour mardi.

— Pour mardi, répéta M. Lecoq avec amertume.

Et il se prit le front à deux mains. Il lui semblait que son crâne allait éclater.

Cet accès de désespoir fut court. Le vieillard refoula son émotion et dit d'une voix ferme :

— Pigache, j'ai besoin de toi pour toute la journée.

— A votre service, patron. Qu'est-ce qu'il faut faire ?

— D'abord tu vas aller trouver ton cousin le loueur. Il a chez lui mes malles et mon costume d'Indien. Il faut qu'il attelle tout de suite et qu'il vienne me prendre avec sa voiture au boulevard de Ménilmontant. Je rentre au Grand-Hôtel, et il faut que j'aie l'air d'arriver de la gare Saint-Lazare. La malle sur le siége, le costume dans l'intérieur. Je me *camouflerai* en route.

— Compris, patron. Dans une heure, la *guimbarde* et le cocher seront devant le mur du Père-Lachaise.

— Ce n'est pas tout. Dès que tu auras fait la commission tu partiras pour Savigny-sur-Orge, par le train de dix heures quinze. Tu rentreras au *Grand-Vainqueur*, une auberge à l'entrée du pays, sur la route de Longjumeau. Tu demanderas après Pierre Paladru.

— Bon ! Paladru, c'est Piédouche.

— Oui. S'il y est, tu lui diras que je veux le voir aujourd'hui et tu le ramèneras avec toi. Inutile qu'il se remette en nègre pour venir chez moi. En bourgeois propre ça suffira.

Si Piédouche n'est pas au *Grand-Vainqueur*, tu demanderas le chemin du moulin de l'Yvette et tu iras le chercher là. Si les meuniers te disent qu'ils ne l'ont pas vu, c'est qu'ils l'ont tué.

— Bah ! s'écria Pigache qui ouvrait de grands yeux.

— S'ils l'ont tué, je les ferai guillotiner avec Tolbiac, reprit froidement le vieillard. Dans le cas où tu ne le trouverais pas et où personne ne pourrait te donner de ses nouvelles, tu reviendrais à Paris ce soir.

C'est tout, je m'envais et je compte sur toi.

— Comptez-y, patron, dit le numéro 33, en sautant à bas de son lit. Mon cousin demeure tout près d'ici. La voiture sera au boulevard avant nous. Et je ne flânerai pas pour rattrapper le camarade Piédouche. Ah ! ils veulent lui couper le sifflet, les chenapans qui travaillent pour Tolbiac... nous verrons un peu...

M. Lecoq était déjà dans l'escalier.

Il remonta les quais jusqu'au pont d'Austerlitz qu'il traversa pour gagner lentement le boulevard où il avait donné rendez-vous à son carrosse.

Son costume de commis-voyageur était de ceux qu'on ne remarque point dans la rue, et Aristide Chalumet n'aurait pas songé à redevenir momentanément nabab de Bahour, s'il n'eût conservé l'espoir que Tolbiac reviendrait se faire prendre au piége, et s'il n'eût conçu un plan qui ne pouvait s'exécuter qu'au Grand-Hôtel.

Tout se passa à souhait. Le cocher se trouva à son poste à l'heure dite, et, après un voyage de quarante minutes, le seigneur Djafer rentra, plus indien que jamais dans son grand appartement.

Il annonça en arrivant que son intendant noir étant tombé malade au Hâvre, reviendrait par un des trains suivants, et que, jusqu'au retour d'Ali, sa noble seigneurie daignerait se contenter du service ordinaire de l'hôtel.

(*La suite au prochain numéro*)

M. Denayrouse, le concessionnaire de la bougie Jablockoff, qui se trouvait parmi les membres du Congrès, a chaleureusement félicité les organisateurs de la fête de nuit, il a fait surtout remarquer et admirer la manière habile dont la lumière électrique était dirigée et la régularité dans le jet de lumière, qui généralement est sujet à des intermittences très-désagréables. Nous devons nos compliments à M. Porte pour les heureux résultats qu'il a obtenus.

Toujours du nouveau !

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le Café Glacier inaugurera ce soir le système d'éclairage électrique adopté à Paris pour la rue du 4 Septembre.

Mme Planchon née Gonin Marie, âgée de 69 ans, gérante du débit de tabacs et liqueurs, situé rue du Palais, no 9, a succombé ce matin à une attaque d'apoplexie foudroyante. M. le docteur Peyrussan appelé à lui donner les premiers soins a constaté son décès à 7 h. du matin.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE

Compte rendu des Régates

COURSES A LA VOILE

GRANDE SÉRIE

Quatrième classe du Yacht-Club

Prix : *Ville de Marseille*, à MM. Trovено et Maigro : partie à 1 heure 56 min., arrivée à 4 heures 42 min. 30 secondes.

SÉRIES ORDINAIRES

Quatrième classe

1er prix : *Catalan*, à M. de Descattlar, parti à 2 heures 01 min., arrivé à 4 h. 32 min. 45 secondes.

2e prix : *Zénith*, à M. Bado, parti à 2 h. 0 min., arrivé à 4 h. 45 min.

Troisième classe.

1er prix : *Darling*, à M. Kœster, parti à 2h. 07, arrivé à 4 h. 47 min. 30 second.

2e prix : *Magali*, à M. Jansen, parti à 2 h 07 min., arrivé à 4 h. 50 min.

Deuxième classe

1er prix : *Marie-Louise*, à MM. Winberg et Maillé, parti à 2 h. 15 min., arrivé à 5 h. 14.

2e prix : *Andréa*, à M. Rouanne, parti à 2 h. 15, arrivé à 5 h. 53 min. 30 s.

Première classe.

1er prix : *Ondine*, à M. Claude Guérin, parti à 2 h. 19 min., arrivé à 6 h. 11 m.

2e prix : *Etincelle*, à M. Emile Guérin, parti à 2 h. 19, arrivé à 6 h. 13 m. 15 s.

Bateaux Catalans

1er prix : *Sainte Rose*, n. 834, patron André Iraille, parti à 2 h. 26, arrivé à 6 h. 07.

2e prix : *Saint-Roch*; n. 890, patron Martin Vian, parti à 2 h. 26, arrivé à 6 h. 10 min.

3e prix : *Marie Auguste*, n. 958, patron Camoin Joseph, parti à 2 h. 26, arrivé à 6 h. 14.

COURSES A L'AVIRON

DEUXIEME SÉRIE

Yoles et Baleinières

Prix unique : Grande baleinière du *Marceau*, patron Richard, parti à 3 h. 27 min., arrivé à 3 h. 36 m. 25 s.

TROISIÈME SÉRIE

Canots à 8 rameurs et au-dessus

Prix : Grand canot de l'*Hyène*, patron Malbert, parti à 3 h. 34, arrivé à 3 heures 42 min. 50 s.

QUATRIÈME SÉRIE

Nacelles

1er prix : N. 1079, patron Sellier Pierre, parti à 3 h. 52, arrivé à 4 h. 01 min. 30 secondes.

2e prix : N. 460, patron Sauvaire Etienne, parti à 3 h. 52, arrivé à 4 h. 02 min. 30 secondes.

CINQUIÈME SÉRIE.

Périssoires.

1er prix : *L'Eclair*, à M. Charles Pascal, parti à 3 h. 58, arrivé à 4 heures 08 minutes 15 secondes.

2e prix : *Colibri*, à M. Cauvain, parti à 3 h. 58, arrivé à 4 h. 9 min. 20 secondes.

Les 100 fr. figurant comme premier prix dans la troisième série des embarcations à l'aviron ont été donnés par la Chambre de Commerce et non par la Société nautique, ainsi que le portaient, par erreur, les premières affiches.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE

du 2 au 4 septembre 1879

Naissances

3 Filles, 0 Garçon

DÉCÈS

2 enfants en bas âge.

CAFÉ GLACIER

Jardin et grande salle de spectacle

ENTREE LIBRE

SOIRÉES D'ÉTE

DU NOUVEAU TOUS LES JOURS

Grand orchestre et Concert d'OCARINAS par la troupe des Montagnards des Apennins

ENTRÉE LIBRE

GRAND CHOIX DE GLACES

te

Glaces au four, Bombes et Parfaits

FROMAGES GLACÉS SUR COMMANDE

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 4 septembre, matin.

Le transport la *Picardie* est arrivé ce matin seulement à Port-Vendres.

— Un télégramme de Perpignan annnonce que les dix-sept déportés arrivés par le *Var*, et écroués à la maison d'arrêt de cette ville, ont été mis en liberté ce matin et sont partis par le train de neuf heures.

— C'est M. Jules Ferry qui représentera le gouvernement à l'inauguration de la statue d'Arago, le 21 septembre prochain. Le maire de Perpignan en a été officiellement informé.

— M. Auguste Ollivier, conseiller général des Côtes-du-Nord, pose sa candidature à la députation, pour l'élection du 14 septembre, comme « adversaire des lois Ferry et défenseur des intérêts des pères de famille. » La lutte promet d'être très vive

Paris, 4 septembre, soir.

L'*Officiel* publie le mouvement préfectoral annoncé. Des avis privés de Stockolm annoncent que l'expédition Suédoise sous le commandement de Noriensklod a traversé heureusement le passage du Nord de l'Europe et est arrivée au Japon.

Un complot a été découvert en Roumélie. Six comités révolutionnaires répandaient des pamphlets excitant les musulmans à l'insurrection. Une partie de la milice sera mobilisée.

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 3 au 4 septembre

Barcelone, San-Féliu, vap. esp. *Isla Christina*, 327 tx, cap. Rodriguez, diverses.

Barcelone, vap. esp. *Correo de Cette*, 152 tx, cap. Corbeto, diverses,

Barcarès, bal. fr. *Deux Amis*, 25 tx, cap. Henrie, diverses.

SORTIES

Du 3 au 4 septembre

Alger, vap. fr. *Chéliff*, cap. Lachaud, diverses.

Marseille, vap. fr. *J. Mathieu*, cap. Liparelli, diverses.

Marseille, vap. fr. *Durance*, cap. Lemée, diverses.

Barcarès, vap. fr. *Saint François*, capit. Françès, diverses.

BOITES POSTALES

pour

ECHANTILLONS DE LIQUIDES

de

M. CHEVALLIER Fils, de CETTE

Seul dépôt à Cette, à la papeterie A. CROS, quai de Bosc, 5.

Petits modèles, **40** cent. — Grands modèles, **50** cent.

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL

20 cheminées marbre de toutes dimensions ; dessus de commodes à 12 fr. 50, et table de nuit.

CHAUVET père

marbrier

rue des Casernes, 25, à Cette

UN JEUNE HOMME

bachelier ès-lettres désire donner des leçons de français, de latin et d'allemand. S'adresser au Bureau du journal.

USINE A GAZ

DE CETTE

Réduction du prix du Gaz

La Société l'Union des Gaz a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du 1r juillet prochain le prix du mètre cube de gaz sera uniformément porté à trente-cinq centimes, soit une réduction de 12 1/2 0/0.

La Compagnie rappelle qu'elle installe **gratuitement** le **branchement extérieur**, ainsi que la **colonne montante** ; Elle **loue** les appareils ordinaires d'éclairage et de chauffage; enfin, elle se charge des installations à des prix modérés.

Grand choix d'Appareils divers

AVENUE DU CHATEAU-D'EAU

Société générale des Potages économiqueS

POTAGES

AU

Bouillon de Pot-au-Feu concentré

A l'état sec

PRÉPARATION INSTANTANEE

Entrepôt général A. CHAPU

PARIS

DIPLOME D'HONNEUR

Economie de temps & d'argent

En tout lieu, à tout heure, pourvu qu'on ait de l'eau, du feu et du sel, on peut obtenir instantanément un excellent **Bouillon** ou **Potage** avec chacun des produits suivants :

Bouillon concentré (en tablettes), la boîte de 30 potages.....	3 f.	»
Tapioca de l'Etoile (garanti de Rio-de-Janeiro, Brésil), la boîte de 20 potages.....	2	50
Perles du Japon, la boîte de 20 potages.....	2	50
Pâtes napolitaines, la boîte de 20 potages.....	2	»
Semoule russe, la boîte de 20 potages	2	»
Gluten, la boîte de 20 potages..	2	50
Riz au gras, la boîte de 12 potages	1	25
Riz au gras, à la purée de légumes, la boîte de 12 potages..	1	60
Riz au gras, julienne, la boîte de 12 potages	1	60
Riz-Condé, la boîte de 12 potages	1	60
Julienne, la boîte de 12 potages	2	50

Ne pas confondre avec les extraits de viande

N.-B. — Une notice indiquant la préparation se trouve dans chaque boite.

DÉPOT A CETTE

F. CHEVALIER FILS

Rue Saint-Pierre, 13

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Le Courrier des Assurances, 19 Boulevard Montmartre, Paris, peut encore disposer pour ses clients d'un certain nombre d'actions de la *Renaissance*, Compagnie d'assurance sur la vie.

ON DEMANDE

Dans chaque commune un agent pour faire des recettes dont une part lui sera accordée en rémunération. Ce travail se fait à temps perdu. Ecrire à M. Hanky 15 rue neuve à Bordeaux.

AVIS

A partir du 1er septembre prochain, les bureaux et magasins de MM. **Dreyfus, Mayer et Cie**, seront transférés quai de Bosc, no 33.

A Vendre

UNE BARAQUETTE

Située à la seconde station, chemin de la Citadelle.

TRÈS-JOLI POINT DE VUE

S'adresser à M. AUGUSTIN, huissier, Grand'Rue, 8. à Cette.

A REMETTRE

Pour cause de santé

UN

Un magasin de faïence et d'épicerie

BONNE CLIENTÈLE

Quai supérieur de la place 7, à Cette

Le Gérant responsable P. BARBET.

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE

Pour Saint-Malo, faisant livrer a Saint-Brieux, Dinan, Granville et aux Iles Anglaises

Navire français PRUDENT,
Capitaine BOURDONNAIS

Pour Rouen

Départ fixé au 25 septembre
Nav. fr. ANNA, capitaine CARRÈRE

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

ENGRAIS BITERROIS

Bon à toute culture

6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.

S'adresser à **M. Azais Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

COMPTOIR DE CHANGE

ORENGO ET RIEUFRÉGIER
Rue St-Guilhem, 12,
MONTPELLIER

SUCCURSALE A BÉZIERS
12, Rue de la République, 12.

Maladies de la Peau

Guérison assurée des

DARTRES — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS

MARQUE DE FABRIQUE

2, 50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERGERAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de
MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

COPEAUX de GOUDRON

DU Doct^r **BRISSAUD** (Breveté s.g.d.g.)
La meilleure préparation de Goudron contre
RHUMES, BRONCHITES, GRAVELLE
Un copeau de goudron, mis dans une carafe, donne en quelques instants une Eau de Goudron délicieuse, salubre et rafraîchissante.
La boîte : **1** fr. **50**
ENVOI PROSPECTUS SUR DEMANDE
LIEUTARD & C^e, 88, boul. Sébastopol, PARIS
Seul Dépôt à Cette, pharmacie BADOUIN, Grand-Rue.

AFFICHAGE GÉNÉRAL

L. AUDBOURG & C^ie

7, rue Paul-Lelong

Paris, toutes les Communes de France et de l'Algérie.

Affichage en pose simple, en conservation, sur toile, sur mur. Entretien garanti. Impression de tous prospectus et affiches; impression spéciale des affiches sur papier-pâte ou couleurs fines, chromolithographie, etc. Distribution sur la voie publique ou à domicile sous bande ou sous enveloppes.

La Maison d'Affichage général L. AUDBOURG et C^e a des correspondants dans les journaux de toutes les communes de France. Grâce à son Agence de Publicité dans les principales communes de province, elle a pu créer dans les grandes villes et les principales communes des inspecteurs chargés de s'assurer de la bonne exécution du travail. Le personnel expérimenté dont elle dispose donne à sa nombreuse clientèle toutes les garanties désirables.

Emplacements réservés pour l'Affichage en Conservation.

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES sur MESURE — CONFECTIONS en TOUS GENRES

Prix très modérés.

CLARENQ
Rue des Casernes, 24, — CETTE.

OUVERTURE DE LA CHASSE

Le *Comptoir général l'Intermédiaire* offre à MM. les chasseurs de leur envoyer *gratuitement* et *franco* son magnifique *album d'armes* et fournitures de chasse *avec facilités de paiement* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. *Une surprise aussi agréable qu'inattendue est réservée à tous ceux qui en feront la demande.*

Adresser les lettres à *M. l'Administrateur délégué, 38, boulevard Saint-Marcel, à Paris.*

On demande des *représentants* pour la vente, dans toutes les communes de France ; *bonnes remises.*

LIBRAIRIE AUDOT

LEBROC & Cie, Successeurs
8, rue Garancière, PARIS

VIENT DE PARAITRE :

L'ART DU CONFISEUR MODERNE

A l'usage des confiseurs et des ménagères
Par BARBIER-DUVAL
Confiseur à Nancy
Médaille de 1^re Classe

In-18 jésus, 825 pages, illustré de 108 figures. — Prix : 7 francs.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Capital divisé en 10,000 Parts d'intérêt social

4, *Rue Chauchat*, 4, *Paris*
(Boulevard des Italiens)

La Société délivre des titres de 100 fr. libérables en un seul versement. Ces titres sont productifs de l'intérêt 6 0/0 l'an, payable par semestre les 31 mai et 30 novembre, et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. Leur conversion en espèces est toujours réalisable, en s'adressant à la Société.

12e année

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Parait tous les Dimanches
En grand format de 16 pages

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :

4 FR. PAR AN — Bulletin politique Bulletin Financier Revue de toutes les valeurs de la Bourse Recettes de ch. de fer Correspondances étrangères. Coupons échus, appels de fonds, Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Revue des Charbonnages. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des numéros sortis. Réponse aux abonnés par journal. Renseignements financiers. — 4 FR. PAR AN

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
Un fort volume de 500 pages in-8.
Ouvrage le plus complet qui existe, contenant l'historique de toutes les valeurs.

ABONNEMENT D'ESSAI
Pour mettre le public à même de faire la comparaison avec les autres journaux financiers.
2 *Francs la première année*
Avec droit à la prime gratuite.
PARIS — 7, rue Lafayette. 7, — PARIS
Envoyer n mandat-poste ou timbres-poste

Médailles aux Expositions
GUÉRISON des MALADIES
DE L'ESTOMAC ET DU VENTRE
DYSPEPSIE — CONSTIPATION — GASTRALGIE — GASTRITE, ETC.
EXIGER — LA SIGNATURE
Guéries par la
MALTINE GERBAY
Dosée par le Dr COUTARET, Lauréat de l'Institut.
Approuvé par l'Académie de Médecine.
Exportation **GERBAY, Roanne** (Loire)
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VERMOUTH DE TURIN

AU QUINQUINA
D'ISNARDI Neveu et Cie
A ALGER
L.-V. BERNARD et Cie, Successeur
Rue Charles-Quint, 5, à Alger.

Médaille d'argent à l'exposition internationale de Marseille (1874). — Médaille de br à l'exposition agricole d'Alger (1876).

SEULE RÉCOMPENSE

Cette liqueur, préparée par M. ISNARDI neveu, se recommande par ses propri *apéritives, toniques et fébrifuges*, elle peut remplacer avantageusement les vins quinquina en général. On la trouve dans tous les cafés.

Sachan. que plusieurs établissements se servent de notre éti-quette pour rem nos bouteilles vides d'un vermouth au quinquina qui ne sort pas de notre fabri tion. nous prions MM. les Cafetiers et consommateurs de refuser toutes les bouteilles ne porteraient pas le cachet de notre maison, L.-V. BERNARD, à Alger.

Grand Evénement !

Epilepsie — cette maladie — déclarée pour incurable — est guérie suivant les expériences les plus nouvelles de la science, dans tous les cas radicalement par le **med. Dr Kirchner, Berlin N. Schœnhauser Allée 168 a.** (approb. à l'étranger) au moyen de l'emploi de son **ANTI-EPILEPTICUM.** Ce remède est officiellement examiné et recommandé par les autorités de la médecine ; il guérit tout sûrement cette terrible maladie, comme chaque autre maladie des nerfs, chose d'une grande importanc pour tous ces malheureux atteints d'une telle souffrance, pour laquelle il n' avait pas de secours jusqu'à présent. Le mandement, etc., nécessaire à l'exécution de la cure sera expédié par retour du courrier contre l'envoi de 25 franc ou aussi contre remboursement. On est prié de s'adresser directement, sou l'explication de la souffrance, à l'adresse ci-dessus.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR, ½ FIXES ET LOCOMOBILES
HORIZONTALES ET VERTICALES de 1 à 50 chevaux.
Toutes les pièces du mécanisme de ces machines sont en acier fondu forgé; elles n'exigent jamais de réparations et sont les plus économiques comme achat et dépense de combustible.

MÉDAILLE D'OR EXPOSITION 1878

MACHINE HORIZONTALE
Locomobile ou sur patins.
Chaudière à flamme directe
de 3 à 50 chevaux.

Toutes ces Machines sont prêtes à livrer.

MACHINE VERTICALE
de 1 à 20 chevaux.

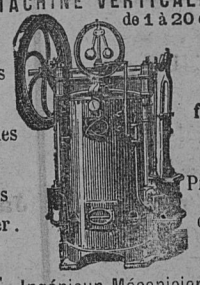

Envoi franco des Prospectus détaillés.

MACHINE HORIZONTALE
Locomobile ou sur patins.
Chaudière à retour de flamm
de 6 à 50 chevaux.

J. HERMANN-LACHAPELLE, Ingénieur-Mécanicien, 144, Faubourg Poissonnière, PARIS

SERVICE DIRECT ENTRE CETTE ET ALGER

LE VAPEUR FRANÇAIS

GÉNÉRAL COURT

De 258 tonneaux, capitaine LE MANCHEC

Partira de Cette directement pour ALGER, du 3 au 6 Septemb

Pour fret et renseignements, s'adresser à MM. COTTALORDA, quai République, 4, à Cette.

Compagnie HISPANO-FRANÇAI

TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR
ENTRE
CETTE, BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE
Seule Compagnie Languedocienne, dont le siége est à CET
Quai de Bosc, 3

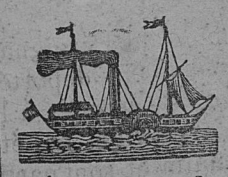

ADELA, NAVIDAD, SAN JO

DÉPARTS : **de Cette** pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous lesmerc samedis.
— **de Barcelone** peur Valencia et Alicante, tous les dimanch
— **de Barcelone** pour San Felice de Guixols, Palamos et Cet les mardis et vendredis.
— **de Valencia** pour Alicante, tous les lundis.
— **de Valencia** pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.
— **d'Alicante** pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les me

S'adresser, pour frêts et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, **M. B. Rigaud**, transit, consignations.
A BARCELONE, **M. J. Roura y Presas**, consignataire.
A VALENCIA, **M. F. Sagrista y Coll**, banquier.
A ALICANTE, **G. Ravello e Lijo,** banquier.

CETTE — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5,